

LÉGENDES CHRÉTIENNES

DE LA HAUTE BRÉTAGNE



RÉCITS BRETONS



LÉGENDES DU PAYS DE PAIMPOL

Les cinq légendes qui suivent n'ont pas été directement recueillies par moi ; elles faisaient partie d'un manuscrit assez volumineux qui me fut envoyé vers 1883 par M. Galabert, ancien commissaire de la marine à Paimpol, que j'avais connu quelques années auparavant, lors d'un séjour à Loguivy-Ploubazlanec. Lorsque j'avais entrepris une enquête sur les superstitions maritimes, je m'étais adressé à lui, à MM. Sauvé, G. Milin et Le Calvez, qui, le premier surtout, m'envoyèrent des contributions intéressantes. Celle de M. Galabert, sans être aussi importante, rapportait plusieurs faits curieux, qui figurent, avec l'indication de son nom, dans le premier volume de mes *Légendes, Croyances et Superstitions de la mer*¹.

M. Galabert avait, semble-t-il, demandé des renseignements à des marins de la baie de Paimpol, surtout à ceux de Loguivy et de Porz-Even, qui lui avaient envoyé des enquêtes écrites au crayon² et pas toujours très commodes à déchiffrer. C'est d'après ces documents, et en les respectant le plus possible, que j'ai rédigé ces légendes.

Aucune d'elles ne présente un intérêt capital ; mais on y rencontre des incidents curieux, dont plusieurs n'avaient pas été notés jusqu'ici.

La promesse de s'épouser, mort ou vif, sujet de la première de ces légendes, figure dans un certain nombre de récits de la Haute-Bretagne : dans deux contes recueillis à Saint-Cast (*Littérature*

¹ 1886 Bibliothèque Charpentier ; voir notamment les p. 161, 272, 315.

orale de la Haute-Bretagne, p. 196, *Traditions et Superstitions de la Haute-Bretagne*, t. 1, p. 240), dans un autre qui fut raconté à Emile Bergerat par une femme de Saint-Briac (*Revue des Traditions populaires*, t. VI (1891), p. 752). Deux de ces versions sont apparentées à la célèbre ballade de Lénore, qui, comme on le sait, est sur un thème populaire dans un court récit de l'Ille-et-Vilaine (*Traditions et Superstitions de la Haute-Bretagne*, t. 1, p. 243); elle se rapproche aussi, à ce point de vue seulement, avec une interversion de sexes, de la « Fiancée du mort », qui se trouve dans la *Légende de la mort en Basse-Bretagne*, et a été recueillie par M. Le Braz non loin de Paimpol. La particularité caractéristique de la légende ci-dessous, c'est que l'on ne peut se dégager de la promesse une fois faite, et que pour satisfaire les morts il faut avoir essayé de l'accomplir; elle se retrouve dans le récit très écourté de l'Ille-et-Vilaine cité plus haut, avec cette circonstance qu'il y a une messe de mariage qui manque au récit breton, à la fin de laquelle la terre engloutit la mariée.

La seconde légende est une simple histoire de revenant; dans la troisième le mouton blanc, qui habituellement est un lutin ou un animal diabolique, est devenu, sous une influence chrétienne vraisemblablement assez moderne, une transformation de l'ange gardien.

Les deux dernières mettent en scène des lutins, dont la spécialité est de répéter, avec une intonation moqueuse, tout ce qui leur est dit.

I

LA PROMESSE IMPRUDENTE.

Il y avait une fois un jeune homme et une jeune fille qui étaient sur le point de se marier. Le jeune homme tira au sort, et comme il eut un mauvais numéro, il dut aller faire son service. Mais au moment du départ, les deux jeunes gens promirent de se marier, morts ou vifs.

Quand son congé fut fini, le garçon revint du régiment, et comme il passait le soir devant la maison de sa fiancée, qui était à l'entrée du village un peu avant celle de ses parents, il y vit de

la lumière. Il frappa à la porte ; sa future lui ouvrit et il l'embrassa ; mais il fut surpris de sentir sa figure toute froide ; elle lui parla pourtant de son prochain mariage, et il ne tarda pas à la quitter, parce qu'il avait hâte de revoir sa mère.

Celle-ci, qui l'attendait plus tôt, lui demanda s'il s'était arrêté en route.

— Oui, répondit-il, je viens de chez ma bonne amie.

— Comment, dit-elle, elle est enterrée depuis huit jours !

— Pourtant je l'ai vue, et même embrassée. Est-ce bien vrai qu'elle est morte ?

— C'est bien vrai !

Le garçon eut tant de peur qu'il ne put dormir de la nuit. Le lendemain, il alla se promener, et au soir il avait oublié ce que sa mère lui avait dit. Il vit encore de la lumière chez sa bonne amie. Il frappa à la porte, et elle vint lui ouvrir :

— Eh bien ! lui dit-elle, quand nous marions-nous ?

Mais à la façon dont elle lui parlait, il vit bien qu'elle était morte, et il s'enfuit chez sa mère.

Le lendemain, il avait encore tout oublié. Il alla frapper à la porte de sa bonne amie, qui lui dit encore : « Quand nous marions-nous ? Le temps est venu. »

Il sortit et alla tout droit chez le recteur, auquel il raconta ses trois visites. Le recteur lui dit :

— Rendez-vous ce soir à minuit chez votre fiancée ; emportez avec vous un jeune enfant à la mamelle, et dites à votre bonne amie de venir à l'église pour se marier. Elle voudra vous prendre l'enfant ; mais je vous bénirai, et vous n'aurez aucun mal.

A minuit, le garçon alla à l'église avec sa future, et il emportait l'enfant avec lui. Quand ils furent devant l'autel, elle lui dit :

— Pourquoi as-tu apporté cet enfant ? donne-le-moi !

— Non, je le garde.

Le recteur, qui était caché, parut alors, et aspergea d'eau bénite le jeune homme. Alors sa fiancée lui dit :

— Tu es bien heureux d'avoir avec toi cet enfant, car je t'aurais déchiré. Un autre fois ne fais plus de telles promesses.

Elle disparut alors, et jamais on ne la vit plus.

II

LE PÊCHEUR REVENANT.

Il y avait à Ploubazlanec une femme riche qui avait besoin d'aller voir le maire de Kéridy pour régler quelques affaires avec lui. Elle fit seller son cheval; et, arrivée à Kéridy, elle demanda au maire de ne pas la faire attendre, car, disait-elle, j'ai vu sur la chaussée de l'étang de Beauport, M. D. qui était à pêcher, et je suis sûre qu'il sera content de me donner une partie de sa pêche.

— Comment ! lui répondit le maire. M. D. est mort il y a huit jours, et il a été enterré à Plouézec !

La femme fut bien surprise ; mais, comme en s'en allant elle vit encore M. D. près du moulin de Beauport, elle crut que le maire s'était moqué d'elle, et elle pressa son cheval pour rejoindre M. D.

Quand elle arriva au moulin, le pêcheur se leva, et il se mit à marcher devant elle, de façon à ce qu'elle ne pouvait l'atteindre. Elle le suivit ainsi jusqu'à Beauport ; là il disparut subitement, au moment où elle étendait la main pour prendre son panier.

Elle pensa alors à ce que le maire de Kéridy lui avait dit, et elle eut tant de frayeur d'avoir suivi un mort, qu'elle tomba de cheval et s'évanouit. Son mari, qui était venu au devant d'elle, la trouva étendue sans connaissance, et elle lui raconta l'apparition qu'elle avait vue.

III

LE MOUTON BLANC.

Il y avait une fois un joueur de biniou qui était allé faire danser les gens à Poul-Affret. Il sortit un peu avant minuit pour retourner à la maison. En traversant les champs, il vit un petit mouton blanc qui marchait devant lui en réglant son pas sur le sien. Il voulut le chasser ; mais toujours le mouton était devant lui. Comme il continuait sa route, il vit une belle dame, couverte de

bijoux brillants, et il entendit le frôlement d'une robe de soie. Elle voulait s'approcher de lui ; mais toujours le mouton blanc se mettait entre lui et la dame.

Au sortir des champs, le joueur de biniou regarda sur la route, mais il ne vit plus ni le mouton, ni la dame. Quand il raconta cette aventure le lendemain, on lui dit que la dame était une diablesse, qui essayait de séduire les jeunes gens, et qu'il lui serait arrivé malheur si elle avait pu le toucher. Le mouton blanc était l'ange gardien du joueur de biniou qui, pour le défendre, avait pris la figure du mouton blanc.

IV

LA SERVANTE ET LE LUTIN.

Il y avait autrefois au village de Kervilguen une jeune servante, qui disait ne pas croire aux lutins. Un soir qu'elle allait puiser de l'eau dans le puits situé au bas de l'aire, elle vit le lutin qui était assis dans un trou pratiqué près de la margelle pour mettre le seau. Elle lui dit :

— Qu'est-ce que tu fais là, toi ?

Le lutin répéta :

-- Qu'est-ce que tu fais là, toi ?

— Je parie, dit-elle, que tu ne viendras pas ici demain soir, ou bien tu te chaufferas.

Le lutin répéta encore d'un ton moqueur :

— Je parie que tu ne viendras pas ici demain soir, ou bien tu te chaufferas !

Le lendemain, dans l'après-midi, la servante, qui avait à faire des crêpes, alla prendre le caillou qui se trouvait dans le trou du puits. Elle le mit dans le feu, puis quand elle le trouva très chaud, elle le reporta dans le trou au seau.

Le lutin vint s'asseoir dessus, et, se sentant brûlé, il s'écria :

Tom, tom, tom é vilien

Henoz en Kervilguen.

Chaud, chaud, chaud, est le caillou ce soir à Kervilguen.

Un peu plus tard, la fille eut besoin de sortir de la maison ; le lutin la prit et la fit entrer de force entre deux tas de bois qui se trouvaient dans la cour. Elle y resta jusqu'au lendemain matin, et, pour l'en tirer, il fallut défaire les deux tas de bois, tellement elle y était serrée.

V

LE LUTIN QUI RÉPÈTE.

Il y avait une fois un garçon d'écurie dont les chevaux étaient toujours gros et gras ; toutes les fois qu'il allait les soigner, il trouvait leurs auges pleines d'avoine, et pourtant personne que lui n'avait la clé du coffre. Il pensa alors qu'un lutin prenait soin de ses chevaux.

Un soir qu'il y avait des divertissements dans un village près de chez lui, il rencontra à sa porte un petit homme coiffé d'un chapeau à larges bords ; il crut que c'était le lutin, car c'est ainsi qu'on dit qu'il est fait.

Il lui dit : « Mais qui es-tu donc toi ? » Le petit homme répéta : « Mais qui es-tu donc toi ? »

— Je vais au bal, viens-tu avec moi. — Je vais au bal, viens-tu avec moi, répéta le petit homme d'un ton moqueur.

— Tu seras mon camarade. — Tu seras mon camarade.

— Je compte sur toi, mon camarade ! — Je compte sur toi, mon camarade ! répéta le lutin.

Ils se mirent en route, et le petit homme l'accompagna jusqu'à la porte de la maison, mais sans y entrer.

Le garçon eut dispute avec les jeunes gens qui s'amusaient et ils se mirent à tomber tous sur lui ; ils allaient lui faire un mauvais parti quand le petit homme, qui avait un chapeau à larges bords, entra, et en quelques minutes il les força à sortir par la porte et par les fenêtres.

Le garçon, pour qui seul il était visible, lui dit alors : « Tu m'as sauvé mon camarade. » Le petit homme répondit avec un ton moqueur : « Tu m'as sauvé, mon camarade. »

Il disparut, et depuis le garçon ne revit jamais le lutin.

PAUL SÉBILLOT.